

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

5 juillet 2021

**Aux membres de l’unité générale**

Bonjour,

a) Comme vous le savez le temps de repartir les opérations est arrivé, tandis que la réouverture a été condensée à 21 jours. Par contre plusieurs d’entre nous avions déjà des obligations ou des choses planifiées: nous savions que le casino était pour rouvrir mais nous ne pouvions pas savoir quand – et en attendant nous devions planifier notre vie en dehors du casino. Si vous avez un conflit d’horaire contactez votre gestionnaire le plus tôt possible afin que vous puissiez obtenir un congé (et par le fait même permettre qu’un collègue puisse obtenir vos heures en remplacement).

Dans le même ordre d’idées, beaucoup d’entre vous avez déjà un rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID. La Santé publique répète partout que peu importe ce qu’on à l’horaire… la priorité est de se faire vacciner. La même chose s’applique donc ici : si vous connaissez déjà la date de votre rendez-vous communiquez-la rapidement à votre gestionnaire afin que vous soyez remplacé sur l’horaire. Gardez également en tête que vous pourriez avoir des symptômes (comme une fatigue ou un mal de bras) : dépendamment de la nature de votre travail il pourrait être préférable de prendre un congé pour la journée complète.

b) La longue fermeture du casino a provoqué des changements au sein des employés : plusieurs en ont profité pour prendre une retraite bien méritée, pour retourner aux études, pour travailler ailleurs, etc. Il en va de même pour le conseil syndical, alors que 2 déléguées (Alexandrine Boissé-Nolet et Mélisa Fontaine) et 2 membres du comité exécutif (Jean-Yves Gariépy et Lesly Prudent) ont dû démissionner de leurs fonctions syndicales devant l’impossibilité actuelle de poursuivre leur mandat. Nous souhaitons les remercier chaudement pour le travail accompli, lequel – vous en conviendrez - n’a pas été de tout repos depuis mars 2020.

Pour ce qui est du travail effectué par le comité exécutif, considérant le temps restant avant les prochaines élections (hiver 2022), les tâches associées à nos collègues seront comblées parmi les autres membres en poste.

c) Nous vous rappelons une fois de plus que pour toutes questions syndicales vous devez nous contacter soit par téléphone (514-395-2299), soit par courriel ([sescq.unitegenerale@videotron.ca](mailto:sescq.unitegenerale@videotron.ca)). Nous sommes plusieurs à pouvoir vous répondre grâce à ces moyens de communication officiels; pour espérer une réponse, nous vous prions de cesser d’utiliser par exemple des comptes personnels (comme Messenger) des membres du comité exécutif.

Notre site web (<seescq.com>) demeure aussi une source d’informations précieuses (tracts, convention collective et lettres d’entente).

Merci et bon retour au travail!

**Votre comité exécutif**